

Article 29 du Règlement

Nous préférierions assister à une augmentation de ces chiffres, mais nous reconnaissons qu'au fil des ans, il y aura des fluctuations, surtout durant les périodes de restructuration et de fléchissement de l'activité économique comme celles auxquelles l'industrie a dû faire face récemment. Ce qui importe, c'est la tendance globale à long terme.

Nous reconnaissons tous que si l'offre d'Amoco est acceptée, la participation canadienne en amont sera réduite. Notre politique, cependant, est conçue de façon à être assez souple pour permettre des modifications de ce genre dans la participation canadienne lorsqu'on peut démontrer que l'acquisition en question sera, en définitive, avantageuse pour le Canada.

Le gouvernement continue à vouloir assurer une présence canadienne importante dans le secteur des hydrocarbures. Cependant, la participation canadienne doit être saine et vigoureuse. Le fait de vouloir canadianiser à tout prix, comme nous le propose l'opposition, en appliquant des mesures incitatives excessives et partiales comme l'a fait le gouvernement précédent avec l'appui du Nouveau parti démocratique est justement l'une des causes profondes des difficultés que connaît Dome aujourd'hui. Aucun député de la Chambre ne l'ignore.

L'opposition a également prétendu que l'acquisition de Dome par une société étrangère compromettrait la sécurité énergétique du Canada. Je suis convaincu, monsieur le Président, qu'il n'y a qu'une façon d'accroître la sécurité dans l'industrie des hydrocarbures et c'est d'assurer le développement du potentiel de l'économie canadienne dans ce secteur. Pour ce faire, il importe avant tout de doter l'industrie d'assises financières solides. Une transaction qui supprime l'incertitude qui pèse sur le plus important propriétaire foncier de l'Ouest du Canada ne peut que stimuler l'activité économique et accroître la sécurité des approvisionnements énergétiques.

• (2150)

Si une société étrangère propose de faire l'acquisition de Dome, la Loi sur Investissement Canada et les autres pouvoirs de réglementation dont nous disposons nous donnent tous les moyens voulus pour faire en sorte que la mise en valeur de nos ressources contribue à la sécurité énergétique du Canada. Tous les députés le savent très bien.

Pour terminer, je souligne que l'opposition nous a exhortés à intervenir dans le processus d'évaluation des soumissionnaires. Elle voudrait que le gouvernement exerce son pouvoir pour assurer le choix d'une société canadienne. Tout d'abord cette proposition montre qu'on ne connaît pas la loi. La loi créant Investissement Canada stipule que le ministre intéressé doit étudier le bien-fondé de chaque investissement étranger. L'opposition le sait. Cela ne permet pas de tenir compte de l'existence d'autres enchérisseurs, qu'ils soient canadiens ou étrangers.

Le débat qui se déroule ici ce soir est de nature purement politique, il ne vise qu'à permettre aux députés de l'opposition de vendre leur salade à l'émission de fin de soirée.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: C'est seulement de la politique, dit-il.

M. Shields: C'est de la politique de basse-cour, cela n'a rien de sérieux, monsieur le Président.

A notre avis, le gouvernement doit établir un régime clair et stable pour les sociétés qui veulent faire affaire au Canada. Je le dis et je le répète. A notre avis, il importe que le gouvernement établisse un régime explicite et stable à l'intention des sociétés qui veulent faire affaire au Canada. Cela signifie que toutes les propositions comme celles d'Amoco doivent être envisagées en fonction des lois et lignes de conduite d'application générale. Autrement, on risque de créer un climat d'arbitraire et d'incertitude qui ferait que le Canada ne serait plus perçu comme un bon endroit pour faire des affaires. Cela aurait de graves répercussions sur les investissements et la création d'emplois au Canada. Nous avons tous constaté l'incidence catastrophique du Programme énergétique national sur les investissements au Canada.

C'est au secteur privé qu'il revient de résoudre les problèmes de Dome. Au bout du compte, les actionnaires et les créanciers de Dome, dont beaucoup sont Canadiens, vont décider de leurs intérêts supérieurs. Ils vont examiner toutes les offres qu'ont leur fera.

M. Riis: Et les intérêts supérieurs du Canada, eux?

M. Shields: C'est seulement après qu'on aura réussi à négocier un accord que le gouvernement fédéral entrera en scène par l'entremise d'Investissement Canada ou de la Loi sur la concurrence. Naturellement, le gouvernement est disposé à discuter de toute question concernant sa politique ou ses méthodes avec tout membre du secteur privé.

Somme toute, le succès de notre politique économique a fait du secteur énergétique canadien un endroit intéressant où investir à nouveau pour les entreprises étrangères et canadiennes. Aucune demande d'approbation n'a encore été reçue et le processus de soumission ne semble pas terminé, mais si un soumissionnaire étranger devait l'emporter, je suis persuadé que nous avons les lois et les mesures qu'il faut pour assurer que toute soumission étrangère acceptable soit avantageuse pour le Canada.

Si nous suivions le conseil des partis d'opposition et que nous commençons à nous ingérer de façon arbitraire et imprévisible dans cette affaire, nous n'aurions peut-être pas à examiner les propositions des entreprises étrangères. Peut-être aussi que Dome continuerait à clopiner ou ferait faillite, ce qui aurait de graves répercussions pour notre économie, surtout dans l'Ouest. Je sais quels problèmes je préfère essayer de régler, monsieur le Président. En fait, je les attends et je suis persuadé qu'ils peuvent être réglés et qu'ils seront réglés de façon avantageuse du point de vue économique pour le Canada.

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le gouvernement aimerait nous faire croire qu'il est sans importance pour le pays de savoir qui prend en charge les très précieuses réserves de Dome Petroleum, qui vient au deuxième rang pour les réserves de gaz naturel et au troisième rang pour la production de pétrole. Ces réserves, comme on l'a dit ce soir, ont été financées en grande partie par la population canadienne, par les programmes énergétiques ou les concessions fiscales. D'ailleurs ces réserves, la population canadienne va en être très fortement dépendante au cours des années à venir.

Le gouvernement a fait une volte-face complète sur la politique énergétique, s'il est possible de parler de politique. La canadianisation et la sécurisation des approvisionnements, qui